

aura vu.

Dans cette assemblée d'énorgumés il s'est levé un homme; un député du Modénais M. Bortolucci, bravant tout danger, et seul contre tous, a répondu par une belle et solide défense de la Religion et la Papauté. Pendant deux heures malgré mille interruptions, cris, menaces, trépignements de rage, il a réussi à parler. Cette généreuse protestation ne restera pas sans fruit. Nous saluons de loin ce courageux défenseur des droits des catholiques d'Italie. Ces droits sont aussi les nôtres, nous avons les mêmes ennemis ici, cachés encore peut être, mais existants; il y a donc droit à notre reconnaissance, à nos remerciements.

— D'après une relevé publié par les Jésuites eux mêmes, ces bons pères sont au nombre de 9,549; la France en possède 3,001; l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hollande en ont 2 525; l'Italie 1,466; l'Angleterre 1,165; l'Espagne, 1,382; l'Amérique du Nord, 727; l'Amérique du Sud, 384.

— Dans la Chambre des Communes, l'Hon. M. Blake, en réponse au député de Lotbinière, M. Bernier, a dit que le Gouvernement Fédéral n'a pas l'intention de présenter un bill pour protéger les hommes d'affaires contre les faux rapports des agences mercantiles. On sait que des marchands, même dans nos campagnes, ayant un bon crédit, et jouissant d'une grande honnêteté, ont été victimes de faux exposés signalés dans les livres des agences mercantiles. Cependant on n'a pas jugé nécessaire de faire une loi pour réprimer ces abus.

L'Hon. M. I. Thibodeau, député de Québec Est, ayant demandé si le Gouvernement Fédéral avait l'intention d'accorder durant la présente Session, un subside en argent au chemin de fer de Québec au Lac St. Jean, l'honorable premier ministre Mackenzie a répondu que le Gouvernement n'avait pas encore étudié la question. Nous espérons que les députés de la Province de Québec à la Chambre Fédérale, s'empresseront de fournir à l'Hon. M. Mackenzie, tous les renseignements voulus, au sujet de cette importante question, afin de mettre le Gouvernement Fédéral à même d'accorder quelque protection à la Province de Québec, ne fut-ce que la dépense de quelques milliers de piastres, qui donneraient aux cultivateurs du Lac St. Jean, d'avoir un marché pour l'écoulement de leurs produits, et faciliter en même temps le défrichement de nouvelles terres qui n'attendent que la bêche du pionnier.

Le député de Témiscouata, M. J. B. Pouliot, n'a pas été plus heureux dans ses demandes: l'une demandant de l'aide pour réparations du chemin Témiscouata; l'autre, pour l'établissement d'un phare flottant en face de la Rivière du Loup.

CAUSERIE AGRICOLE

PLANTATION EN BUTTE (Suite).

Nous connaissons les expériences que l'on fait parfois subir aux plants avant de les riquer, expériences consistant à courber les racines de la manière la plus monstrueuse, à y faire des nœuds, etc.; nous savons encore que les plants ainsi maltraités ont continué de végéter vigoureusement pendant quelques années. Malgré cela, il est impossible d'admettre que cette torsion violente infligée aux racines soit sans exercer une influence nuisible sur l'accroissement ultérieur de l'arbre. Car du moment où l'on admet que les racines sont les canaux qui amènent la plus grande partie de la nourriture nécessaire à la plante, on doit admettre aussi que, si l'on obstrue ces canaux au point de contrarier l'afflux

des substances alimentaires, on rend plus difficile l'acte de la nutrition, et par suite on nuit à la bonne venue des plants.

Quand on noue les racines ou qu'on les courbe sans mesure, les vaisseaux du corps ligneux se trouvent nécessairement étranglés ou meurtris; de là interruption, sinon arrêt total du mouvement de la sève; de là, encore, obligation pour la plante de réagir contre ces désordres, en émettant de nouvelles radicelles au-dessus de la partie lésée, qui, du reste cessant peu à peu de fonctionner, meurt, pourri et disparaît comme le fait le st membre devenu inutile. Mais, sans parler des vices que la tige elle-même peut contracter au contact des racines tombées en décomposition, la gêne momentanée que la plante éprouve à se nourrir et à se développer serait à elle seule une raison suffisante pour nous décider à placer les racines dans leur direction naturelle, cette pratique n'eût-elle, d'ailleurs, d'autre résultat que de donner au massif à venir une assiette solide contre l'effort des vents.

Une fois les ouvriers dressés à bien installer les racines on tous sens, c'est à recouvrir celles-ci qu'on doit mettre un soin tout particulier.

Pour asseoir les racines sur le gazon même, il est clair qu'on devra auparavant écarter la terre de la butte, de manière à mettre à nu le tapis végétal superficiel. On devra, toutefois, ne découvrir que l'espace nécessaire pour recevoir l'ensemble des racines, de façon surtout à pouvoir en faire reposer les extrémités sur le gazon même.

Dans la plantation, il arrive fréquemment que de la terre introduit en dessous des extrémités radicellaires qui sont, de cette manière, dirigées en l'air. C'est une faute.

Après avoir étalé convenablement les racines, les ouvriers peu exercés se contentent souvent de ramener le terreau, de la main droite, autour du plant qu'elles soutiennent de la main gauche. Les racines sont ainsi, le plus souvent, redressées par leurs extrémités et placées en conséquence dans une direction peu naturelle.

Pour éviter à cet inconvénient, il faut, après s'être rassuré de la bonne direction des racines, les saupoudrer à la main avec le terreau préparé d'avance, en les maintenant bien écartées.

Grâce à une active surveillance, les planteurs acquerront bientôt l'habileté nécessaire. Une fois qu'on est arrivé à ce point là, on peut être tranquille: les plantations seront bien faites.

On doit défendre sévèrement de comprimer le terreau autour des racines, et en général, de tasser les buttes.

Il a été constaté par de nombreuses expériences que l'usage de raffermir le terreau autour des racines et de tasser fortement les buttes a toujours des suites fâcheuses. En effet, ces petits monticules, qui s'affaissent d'eux-mêmes peu de temps après qu'on les a gazonnés, ne se tassent plus alors d'une manière uniforme, et ce qui est plus nuisible encore, on empêche ainsi les vapeurs d'eau de circuler librement à leur intérieur. D'ailleurs, ce complément d'opération est tout à fait inutile pour donner au plant en butte une assiette plus solide. On peut s'en convaincre facilement en essayant d'arracher un plant, en place seulement depuis dix minutes dans une butte achevée et couverte de gazon. On reconnaît que, dès ce moment, le plant est parfaitement assujéti, grâce à la pression uniforme des plaques de gazon et du terreau sur les racines écartées en tous sens.

Mais si l'on considère que, dans beaucoup de localités, on croit encore aujourd'hui indispensable de fouler ou de battre la terre autour de la racine, on s'expliquera comment il se fait que l'habitude de comprimer le terreau, soit pour les planteurs une seconde nature, et pourquoi bon nombre